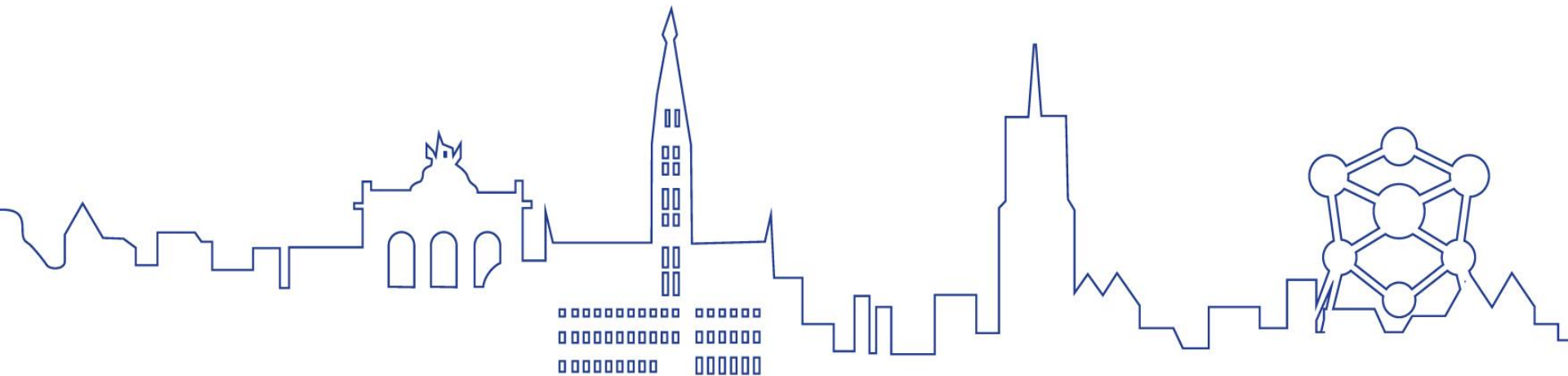


Présentation du Plan formation 2020

Commission « formation » du PFB

1^{er} Février 2017

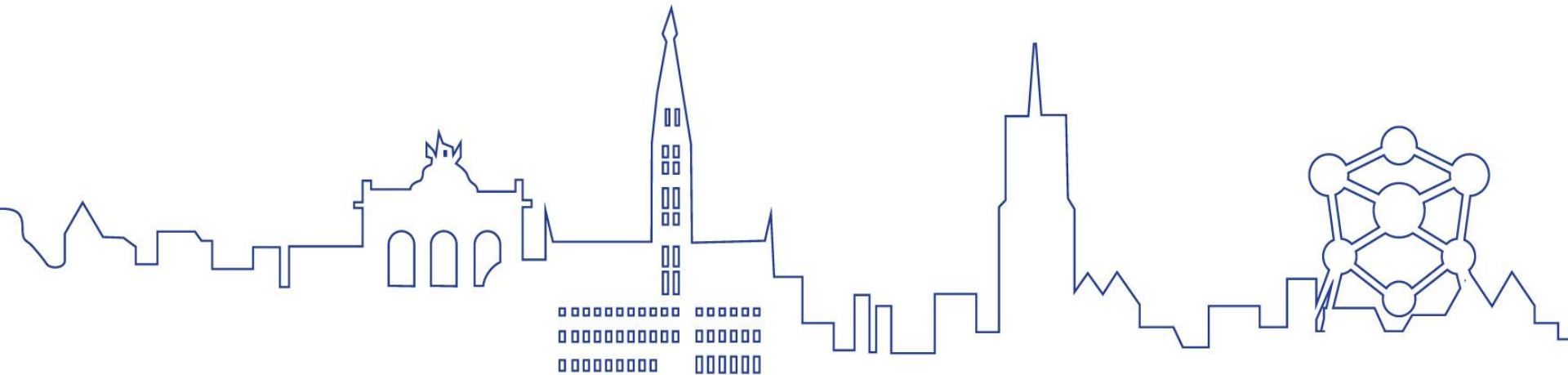


« Qualifier les Bruxellois pour l'emploi »

Plan Formation 2020



I. Introduction



Une première en Région de Bruxelles-Capitale

Une démarche innovante :

1. Une **vision pluriannuelle intégrée de la formation**, tremplin vers l'emploi
2. Une adoption par **la Cocof et la RBC**, en concertation avec les Communautés
3. Concertation avec l'ensemble des acteurs : **fruit d'une démarche partagée avec les partenaires sociaux bruxellois**
4. Mise en œuvre avec les entreprises, **par les entreprises** : alternance, FPle , IBO...
5. Mobilisation **des acteurs néerlandophones comme francophones**, de l'enseignement, de l'emploi et de la formation
6. Au service de **la mise à l'emploi des publics prioritaires** : les chercheurs d'emploi peu qualifiés et les jeunes arrivant sur le marché du travail
7. « Qualifier mieux, qualifier plus » : relever **le défi de la qualité** du parcours de formation

Objectifs finaux

Contribuer à augmenter la participation des Bruxellois au marché du travail **par l'intégration durable dans des emplois de qualité :**

1. en améliorant leurs **compétences** et niveaux de **certification**
2. et en inscrivant cette stratégie de qualification dans la construction d'un réel « **droit à la qualification tout au long de la vie** »

Diagnostic partagé

Les formations qualifiantes, les stages en entreprises (alternance et FPIe surtout) ainsi que la validation des compétences améliorent significativement les chances d'insertion de qualité

Mais :

- Des formations qualifiantes peinent à trouver leurs publics
- Alternance et FPIe peinent à se développer sur Bruxelles
- Les décrochages dans le parcours formation – emploi restent trop nombreux
- ...

Objectif du Plan :

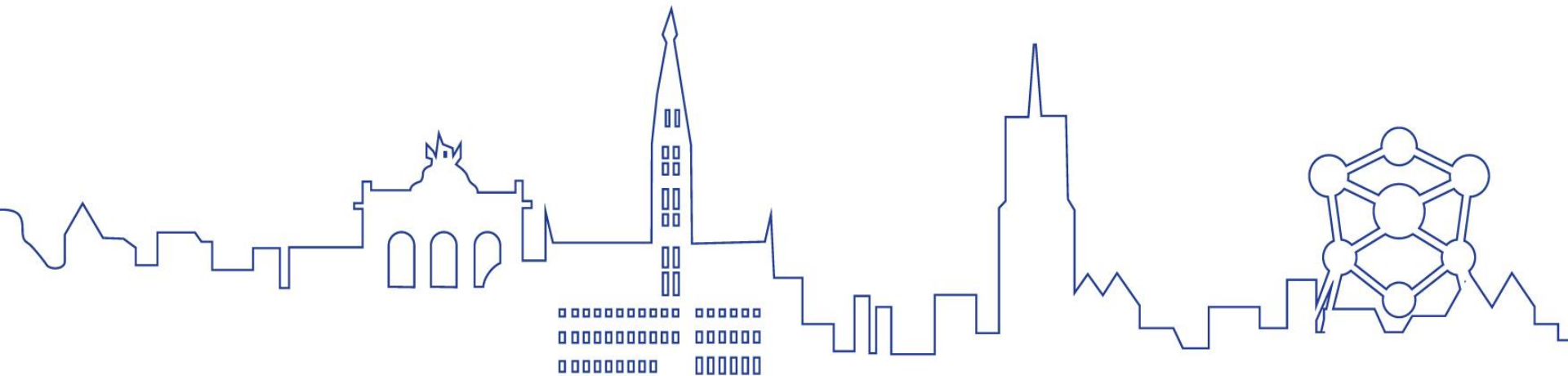
non seulement développer l'offre de formation qualifiante mais surtout améliorer sa qualité, c'est-à-dire :

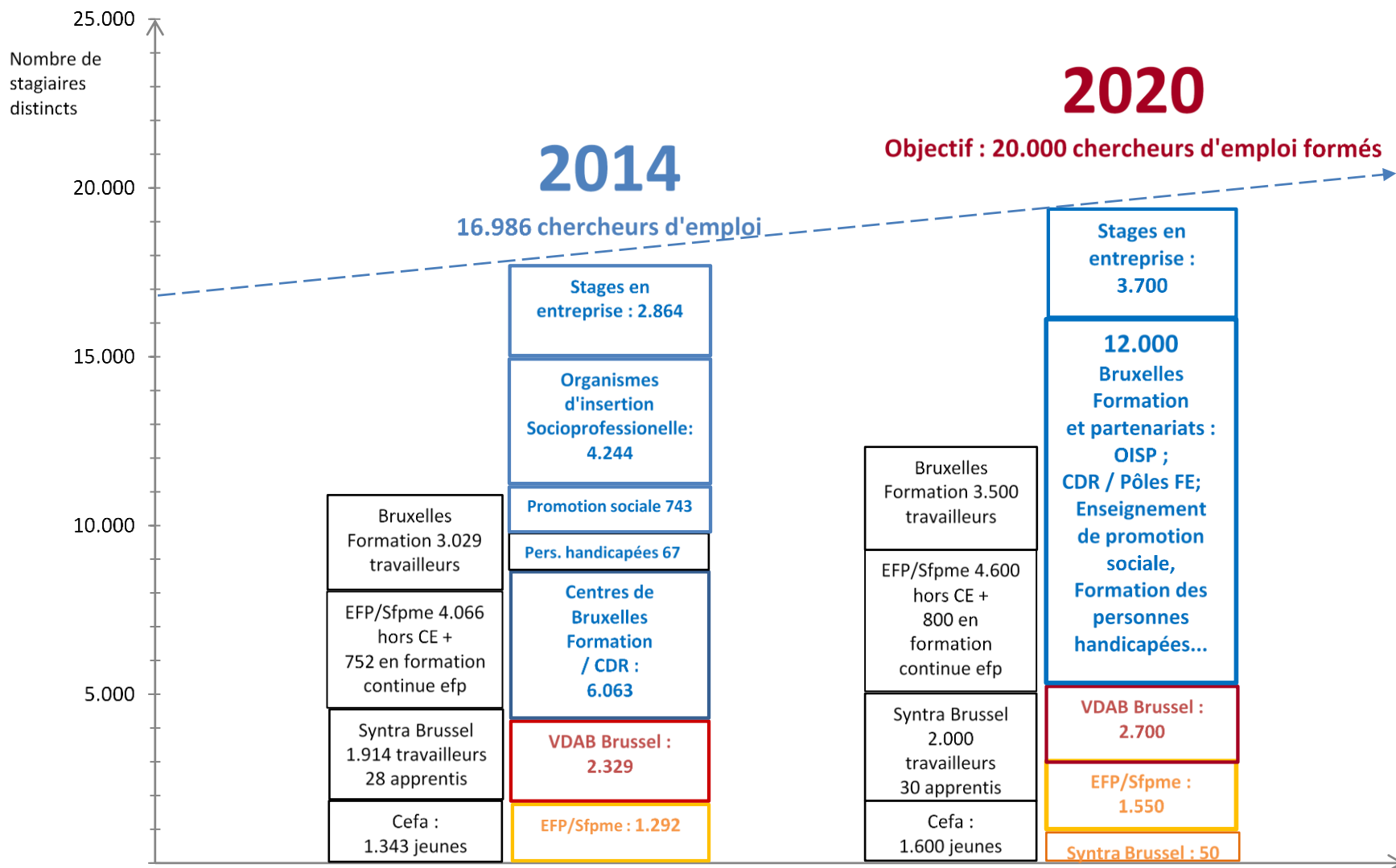
mieux sécuriser des parcours plus directs, mieux accompagnés de la formation vers l'emploi

Moyens privilégiés

1. Organiser **des parcours cohérents, innovants et adaptés** vers l'emploi, favorisant les passerelles entre formations et/ou études
2. **Développer et réorienter qualitativement et quantitativement l'offre** de formation existante et à venir
3. Développer les différentes modalités de **stage en entreprises** : Alternance, FPIe...
4. Développer **l'action sectorielle** en matière d'emploi et de formation à Bruxelles
5. **Reconnaitre** les compétences : certification unique, validation des compétences...
6. Assurer **un pilotage conjoint** des actions via notamment un Observatoire bruxellois de l'emploi et de la formation

II. Développement et orientation de l'offre de formation 2020





Mesure 1. Former 20.000 chercheurs d'emploi

soit une augmentation de 3.000 par an, à partir de 2020, pour :

- Bruxelles Formation et ses partenaires : OISP, entreprises, Enseignement de promotion sociale, personnes handicapées ; CDR/Pôles ; Actiris... ;
 - Le VDAB Brussel et ses partenaires ;
 - l'efp/Sfpme ;
 - Syntra Brussel.
- Des formations menant à l'emploi(qualifiante, de perfectionnement, Fpie...) pour 2.000 chercheurs d'emploi supplémentaires
- **Mesure 6. Renforcer des actions de pré-qualification et d'accompagnement adaptés aux besoins de qualification des stagiaires**

Sans oublier les stagiaires à l'emploi :

Mesure 2. Augmenter la participation des travailleurs à la formation professionnelle

Mesure 3. 1000 jeunes en alternance en plus

Augmenter de plus de 1000, les jeunes en formation auprès des opérateurs d'alternance en 2020 :

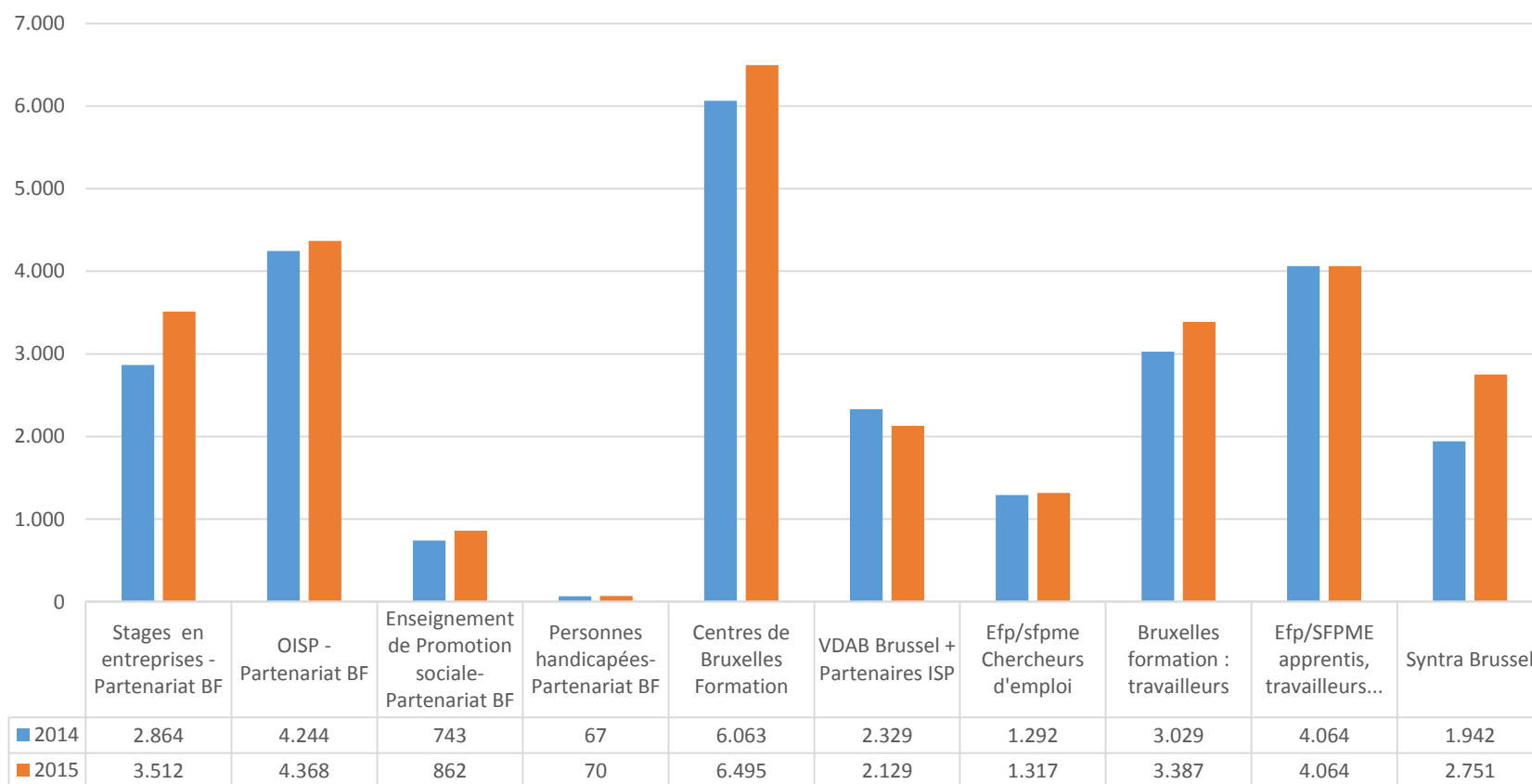
- Une progression de 800 jeunes inscrits à l'efp/Sfpme
- Plus de 200 jeunes dans les CEFA

Coopérations FPME / CEFA étendues aux partenaires flamands

Evolution globale 2014-2015 (données définitives) :

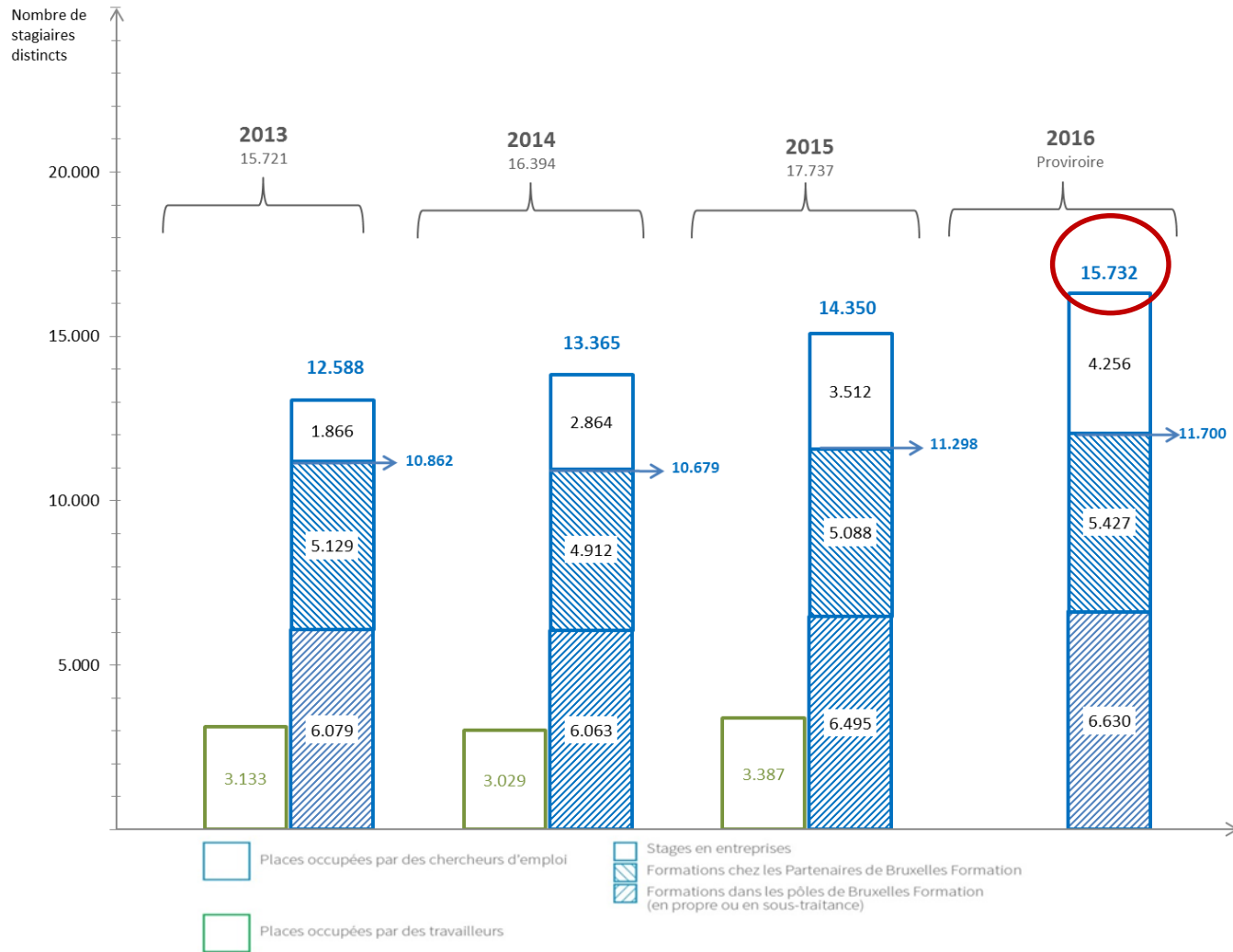
+ 1.151 chercheurs d'emploi en formation

Progression du nombre d'apprenants 2014-2015

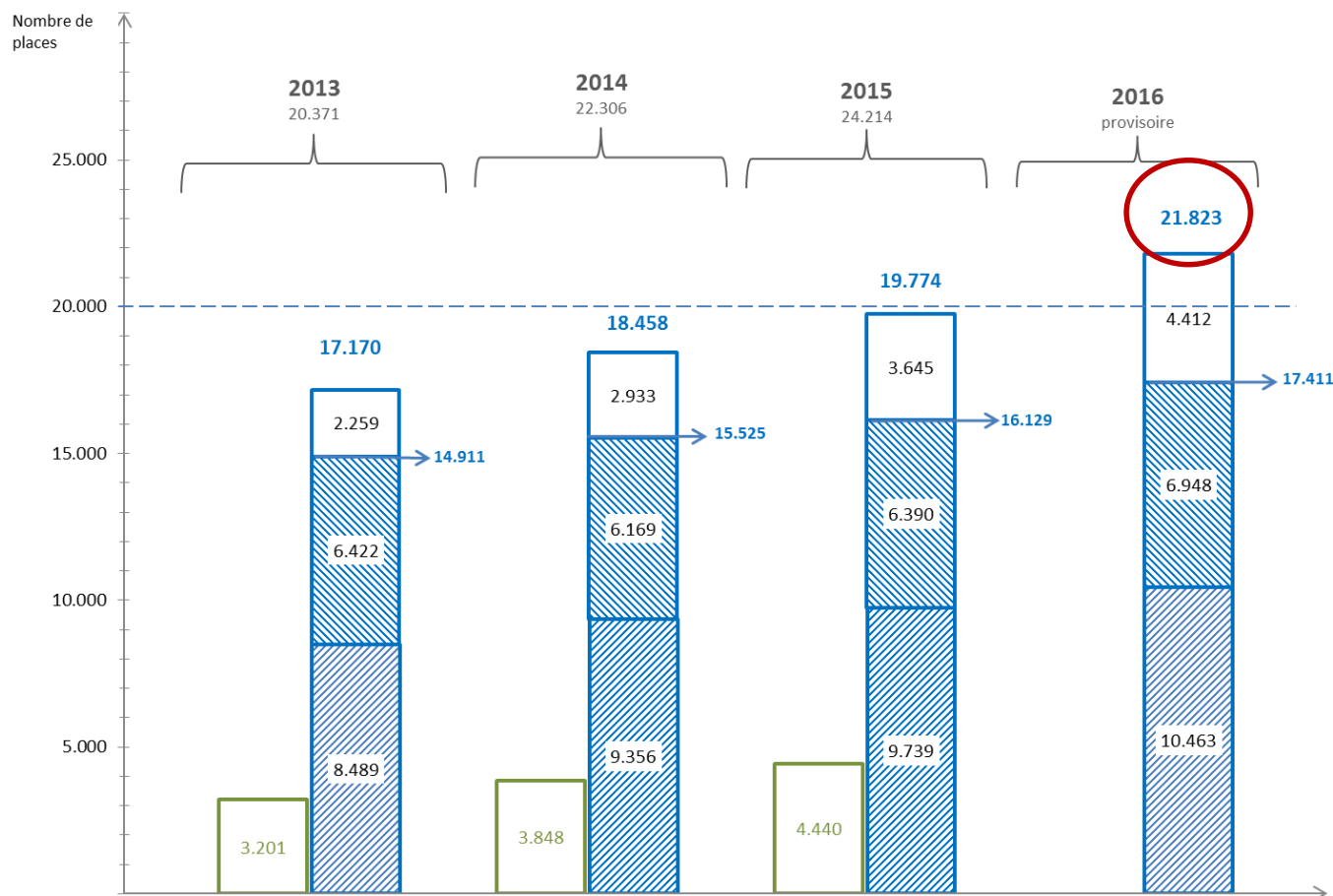


■ 2014 ■ 2015

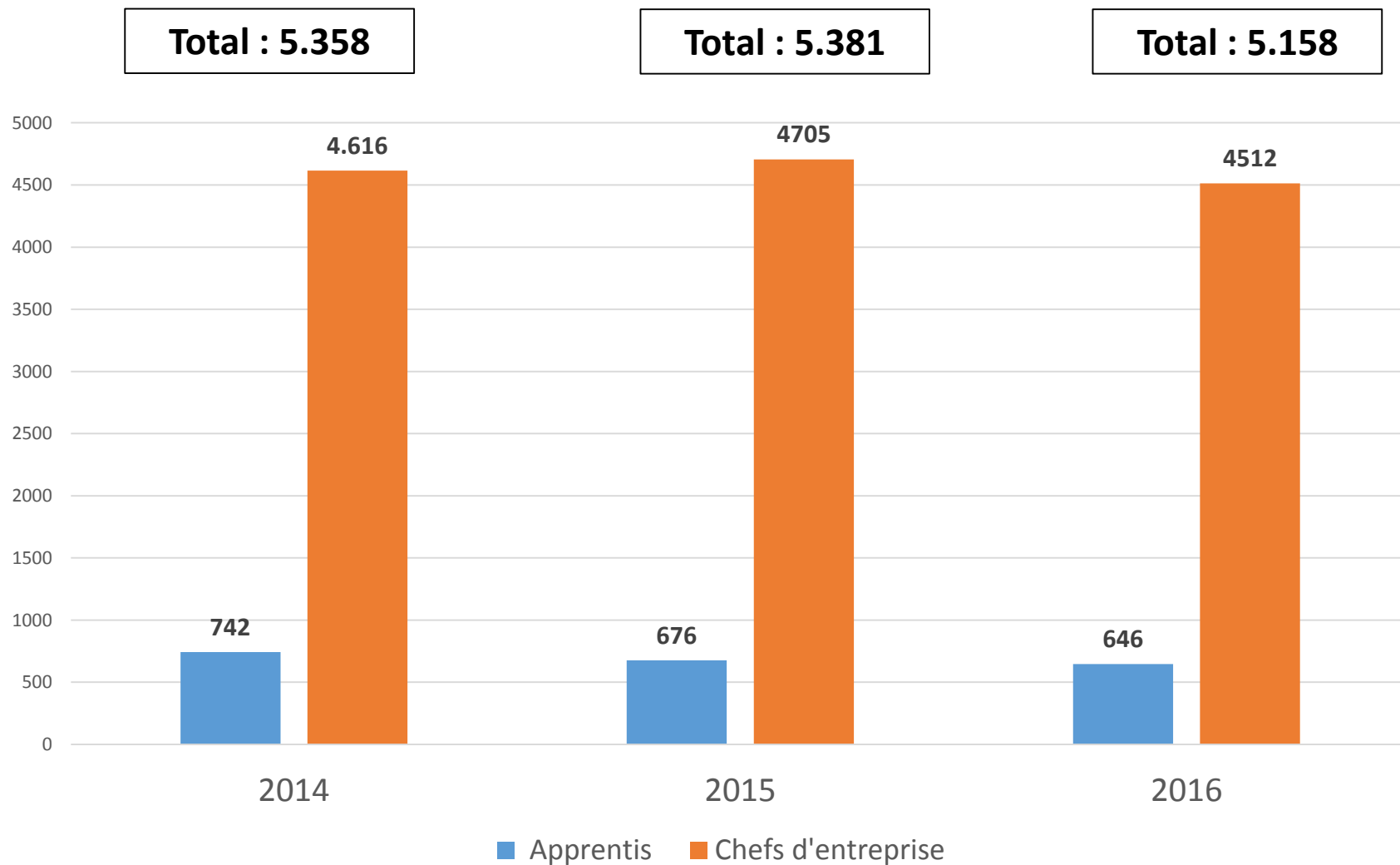
Evolution du nombre de stagiaires distincts formés par Bruxelles Formation et ses partenaires: + **2.367 chercheurs (ses) d'emploi entre 2014 et 2016 (données provisoires)**



Evolution du nombre de places occupées par des chercheurs(ses) d'emploi en centre de Bruxelles Formation, en partenariat et en entreprises: 21.823 places en 2016.



Evolution des inscrits à l'efp 2014-2016 (données provisoires)



12 actions prioritaires efp/Sfpme

1. **Information - orientation** : découvertes métiers , cité des métiers, partenariat avec des écoles secondaires et primaires, campagne de promotion ...
2. **Ouverture de l'accès à l'apprentissage (Spoc Actiris)**
3. **Prospection de places d'alternance dans les entreprises**
4. **Dispositif d'accrochage** en apprentissage et **Classes passerelles** (C'APP): remise à niveau en français et maths... ; renforcement en français Chefs d'Entreprise
5. **Dispositif d'aide à la transition** apprentissage > chef d'entreprise
6. **Renforcement de l'accompagnement en entreprise** > augmentation du nombre de délégués à la tutelle et Formation au tutorat en entreprise
7. **Accès à la fonction publique** pour les stages et reconnaissance des diplômes
8. **Conventions sectorielles** : construction, électricité, coiffure, mécanique auto...
9. **Partenariats institutionnels** : avec Bruxelles Formation et Actiris

Mesures 4 et 5 : publics spécifiques

Mesure 4. Doubler le nombre de chercheurs d'emploi handicapés bénéficiant d'une formation ou d'une validation

Mesure 5. Renforcer la formation et la validation des compétences des détenus

Alpha & Langues

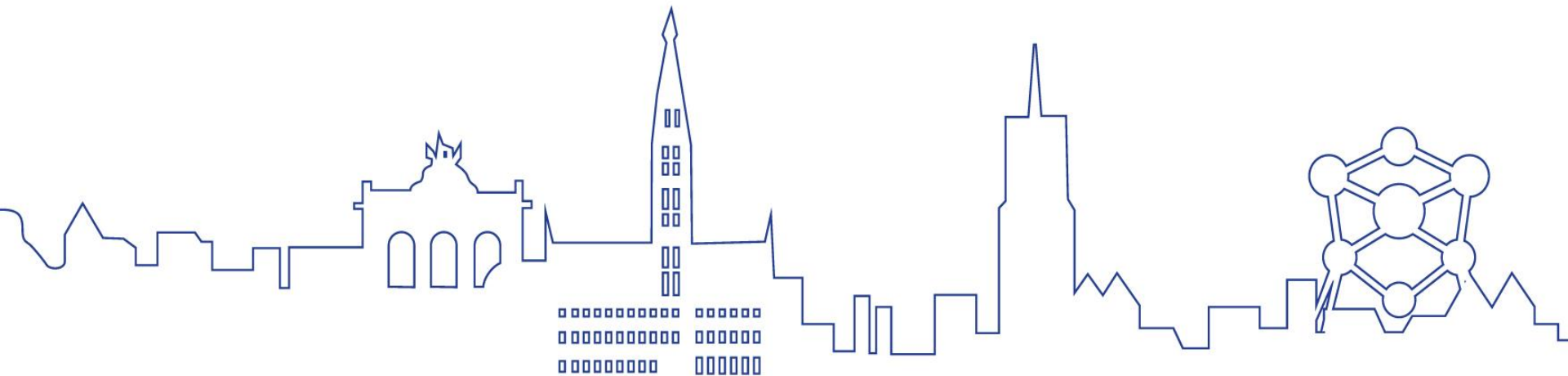
Mesure 7. Doubler l'offre de formation ISP en alphabétisation

Mesure 8. Evaluer le Plan Langues pour développer l'offre de formation linguistique

➤ **Mesure 29.** Développer les partenariats de formation en langues entre opérateurs opérateurs francophones et néerlandophones néerlandophones

III. Des partenariats au service de parcours de qualité

1. Des parcours innovants, fluides et adaptés aux besoins des stagiaires



Assurer la qualité

Mesure 9. Renforcer la qualité de la formation

Favoriser la qualité demande de développer une offre de offre de formation :

1. Orientée vers l'emploi
2. Adaptée aux besoins des Bruxellois : une politique politique d'orientation systématique et des parcours parcours **innovants**, sécurisés, plus fluides et mieux adaptés mieux adaptés aux besoins de chacun jusqu'à la certification certification et l'accompagnement dans l'emploi.
3. Concertée et cohérente
4. Par les entreprises et les fédérations sectorielles
5. Ancrée dans le développement économique

Mesure 10. Développer la formation des formateurs

Mesure 11. Droits égaux en formation

1. La lutte contre les discriminations : l'intégration de la formation dans un Plan d'action de lutte contre la discrimination envers tout stagiaire
2. L'égalité des droits des stagiaires en formation : égalité d'accès à la formation, en ce compris les stages en entreprise ; conditions et niveaux exigés à l'entrée ; développement des soutiens...

Mesure 12. Validation des compétences

Délivrer 2000 titres de validation des compétences par an en Région de Bruxelles -Capitale

1. Une offre de validation des compétences, simplifiée, mieux adaptée aux besoins bruxellois et plus efficiente
2. La validation des compétences devra s'intégrer comme une des priorités d'action dans l'ensemble des politiques bénéficiant aux demandeurs d'emploi et travailleurs peu diplômés.
 - a. une des solutions structurelles prioritaires qu'Actiris et ses partenaires mettent en œuvre au bénéfice des chercheurs d'emploi;
 - b. Articuler la validation aux activités des opérateurs de formation, d'insertion et d'enseignement.
3. Ancrer l'usage de la validation dans les pratiques de recrutement des entreprises et des institutions publiques

Reconnaitre les compétences

- *Mesure 16. Certifier les formations qualifiantes*
- *Mesure 17. Faciliter la reconnaissance des diplômes étrangers*
- *Mesure 18. Développer les passerelles entre opérateurs*

Une politique d'orientation formation -emploi

Mesure 13. Construire une politique d'orientation concertée autour de la Cité des métiers

Mesure 14. Systématiser l'orientation des chercheurs d'emploi vers la formation

Mesure 15. Elargir les possibilités de dispenses pour reprises de formation et d'études

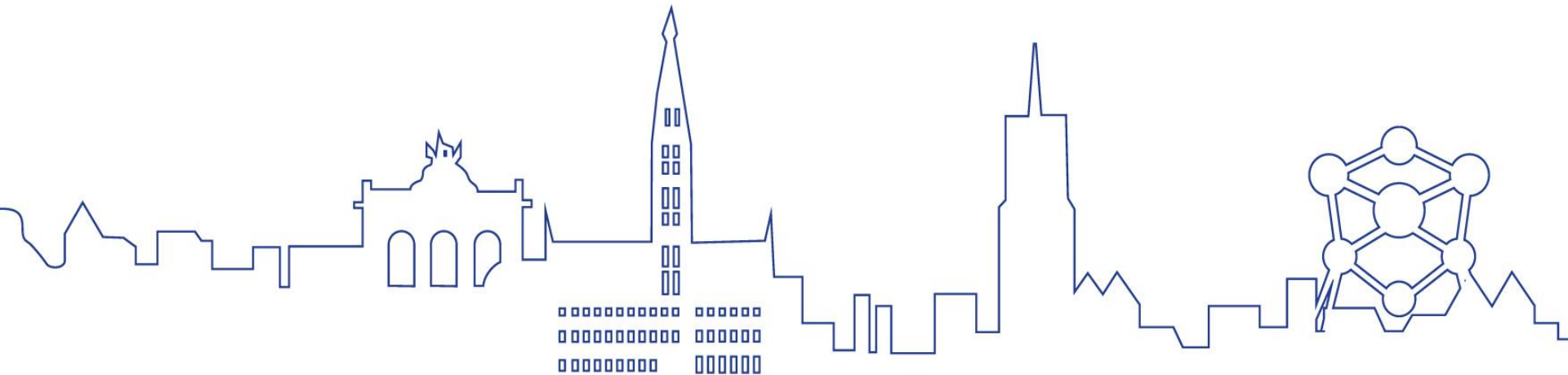
Mesure 19. De la formation vers l'emploi

Développer les outils de matching
formation-emploi d'Actiris au
bénéfice des publics de l'ensemble
des opérateurs du Plan Formation
2020 :

Bruxelles Formation; OISP ;
efp/Sfpme...

III. Des partenariats au service de parcours de qualité

2. Démultiplier les partenariats Emploi – Formation - Enseignement



Mobiliser les secteurs et les entreprises

- **Mesure 20. Une politique sectorielle :**
 - Accords-cadres sectoriels bruxellois
 - Pôles Formation Emploi
- **Mesure 21. Mobiliser les entreprises et leurs fédérations :**
 - Prospection de places de stages : SPOC Actiris
 - Label entreprises formatrices
 - Clauses sociales de formation
 - ...
- **Mesure 22. Déployer le tutorat : simplification des mesures et soutien financier**

Les synergies entre opérateurs

- Mesure 23. Poursuivre et évaluer le mandatement du VDAB par Actiris
- Mesure 24. Développer le rôle de régisseur de Bruxelles formation
- Mesure 25. Intégrer systématiquement la formation en alternance PME dans les partenariats
- Mesure 26. Redéployer le réseau des Organismes d'insertion socioprofessionnelle (OISP)
- Mesure 30. Renforcer les synergies emploi, formation, enseignement et insertion au niveau des communes

Mesure 24. Développer le rôle de régisseur de Bruxelles formation

En cours d'élaboration dans le cadre du nouveau Contrat de gestion coordonné avec Actiris sur **3 axes** :

- Réguler l'offre de formation
- Piloter les partenariats
- Renforcer la qualité de la formation : certification, sécurisation des parcours...

Mesure 27. Partenariats avec l'enseignement secondaire qualifiant

Priorités de développement :

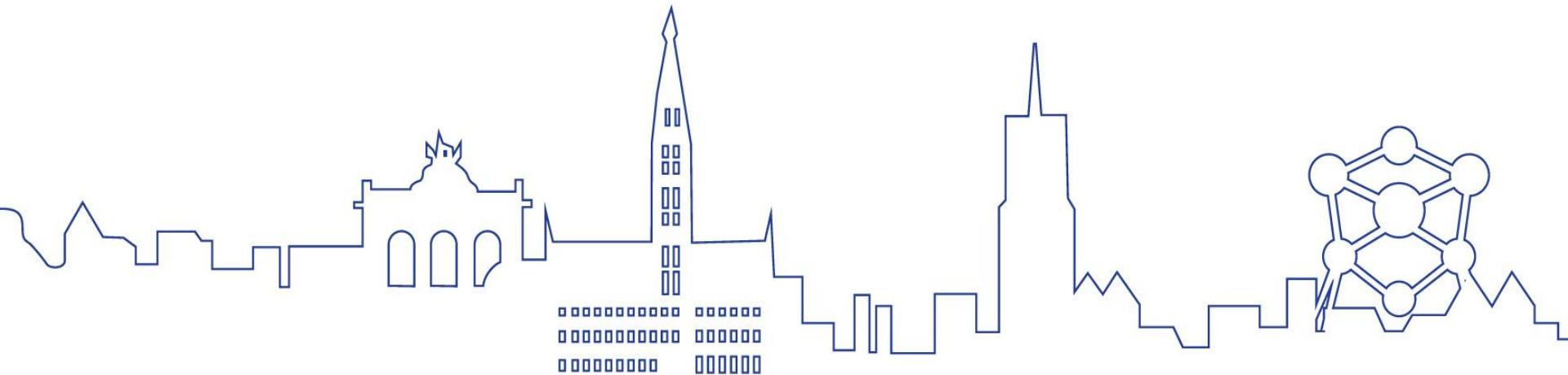
- Les équipements
- Un appui commun au pilotage des offres d'enseignement qualifiant et de formation (Bassin)
- L'information /orientation (Cité des Métiers)
- Les passerelles
- Les transitions vers la formation et l'emploi
- L'alternance
- Les formations en langues
- La formation et le recrutement dans les métiers en pénurie de l'enseignement
- L'amélioration du taux de certification des Bruxellois
- Les coopérations statistiques

Mesure 28. Partenariats avec l'Enseignement de promotion sociale

Priorités de développement :

1. Simplifier et élargir les dispenses pour reprise d'études en promotion sociale
2. Compléments CESS + accès aux diplômes de l'enseignement
2. Les formations en langue
3. La validation des compétences
4. Le développement de projets-pilotes de formation en alternance
5. Formation et validation des compétences des détenus
6. Un pilotage conjoint de l'offre au travers du Bassin EFE et du futur Cadre commun de programmation
7. Coopération institutionnelle

IV. Pilotage statistique du dispositif de formation et programmations des offres



Mesure 35.

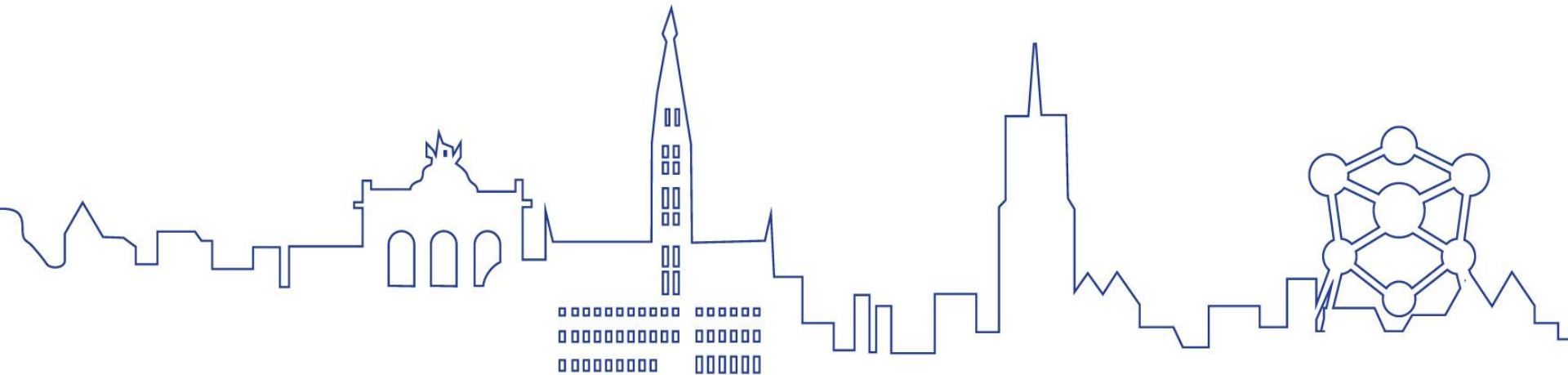
Mise en place d'un Observatoire de l'emploi et de la formation

- Mesure 31. outil commun de suivi et d'évaluation des transitions entre formation-emploi
- Mesure 32. Mesurer les taux d'insertion dans l'emploi après formation
- Mesure 33. Décrire et analyser l'offre de formation et d'enseignement
- Mesure 34. Analyser les besoins d'emploi et les croiser avec l'offre de formation

Réguler les offres

- Mesure 36 : Inscrire les offres de formation dans un cadre commun de programmation :
 - Réalisé par Bruxelles Formation
 - En cohérence avec les productions du Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi

V. Orientations budgétaires et instruments institutionnels



Financer le développement des compétences

- Mesure 37. Evaluer l'effort de financement de formation
- Mesure 38. Concentrer l'effort de financement de la formation sur les priorités du Plan Formation 2020
- Mesure 39. Articuler la formation et la validation avec les mesures groupes-cibles d'aide à l'emploi
- Mesure 40. Articuler la formation et la validation avec les aides à l'expansion économique

Moyens budgétaires

Financements provenant de la COCOF, du FSE, et de la Région de Bruxelles-Capitale (Commande de formation, Stratégie 2025, équipements, financement de Pôles Formation-Emploi...) :

- Entre 2014 et 2016, les moyens bruxellois dédiés à la formation, côté francophone, sont passés de 63 à près de 71 millions d'euros : + 7,8 millions d'euros.
- Dans le cadre du Plan formation 2020, ces budgets progressent encore en 2017 de plus de 3,6 millions d'euros (hors Pôles Formation Emploi). Ce niveau de progression sera maintenu et ajusté annuellement à ce niveau d'ici 2020.
- FSE 2014-2020 : 153,5 millions d'euros sur 7 ans , soit une augmentation de 57 millions par rapport à la programmation précédente).

Piloter et optimaliser

- Mesure 41. Actualiser et rationaliser les instruments juridiques et de pilotage (Accords de coopération, Plans...)
- Mesure 42. Harmoniser les terminologies utilisées en formation et produire un lexique
- Mesure 43. Optimaliser et simplifier le paysage de la Formation professionnelle francophone bruxelloise

Mettre en œuvre le Plan formation 2020

*Mesure 44. Monitorer et évaluer les
objectifs qualitatifs et quantitatifs du
Plan Formation 2020 :*

- Elaboration du Tableau opérationnel de suivi
- Réunion du Comité de pilotage du Plan Formation 2020 (2 X an)
- Rapport à la Task Force du CBCES élargi
- Evaluation en 2018 et ajustements

